

Branche
Biodiversité

25 février 2020

Information à tous les personnels de l'OFB

Audition des représentants des personnels par la Présidente et le Vice-président de la commission du développement durable



Après 6 mois de publication de la Loi du 24 juillet 2019 portant création de l'OFB, un point d'étape devait être fait par la commission du développement durable, comme le prévoit la loi. Un rapport a été rendu public le 4 mars.

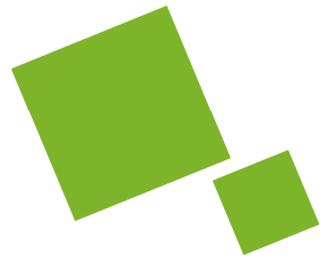
C'est dans ce cadre que les représentants du personnel ont donc été auditionnés par la présidente de la commission, Madame Barbara Pompili, et le vice-président, Jean-Marie Sermier.

Un second point d'étape aura lieu dans 5 ans.

Un questionnaire préalable auquel chaque OS a répondu nous a été transmis. Vous pouvez le retrouver en pièce jointe de ce flash.

Les auditeurs ont souhaité connaître le ressenti de chacun sur la préfiguration et du démarrage de notre établissement.

Le Sne-FSU a réaffirmé que cette fusion-crétion faite au pas de charge est un non-sens.



Alors que l'AFB ne disposait pas encore de fondation solide, un nouvel établissement se crée sans les fondations nécessaires. Comme nous l'avons déjà dit, la mariée est belle mais la corbeille bien vide.

L'inadéquation missions/moyens ne permettra pas d'y parvenir.

Le lancement de l'Etablissement par le Président de la République et ces discours annoncent une prise en charge de la biodiversité indispensable à notre survie et la prise en compte du danger imminent. Malheureusement, le manque de considération des personnels qui œuvrent pour la biodiversité et l'Etablissement y étant dédié ne bénéficient pas des moyens nécessaires pour y parvenir ni de la reconnaissance.

C'est maintenant qu'il faut agir pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants, alors il faut nous donner les moyens.

Le budget présenté au Conseil d'administration est structurellement déficitaire de 29 millions d'euros avec une ponction sur le fonds de roulement de 10 millions. On nous annonce un gel du schéma d'emploi pour l'année 2020 et une baisse de moins 60 ETP.

Notre direction annonce sa volonté de doter les parcs naturels marins de 37 ETP sans toucher aux effectifs des territoires. On habille Paul en déshabillant Jacques ! Les agents ne peuvent l'accepter, les services supports et les directions métiers s'interrogent sur leur devenir.

Nous avons indiqué à la Commission que le dialogue social a été bafoué pendant la préfiguration et qu'il n'existe pas plus aujourd'hui.

Nous avons insisté sur la souffrance au travail qui explose, les agents sont en perte de sens, les arrêts maladie sont légion, les démissions sont aussi nombreuses.

En conclusion, la présidente de la Commission a pris en compte nos remarques et demandera un état exhaustif des arrêts maladies à la DRH, une consolidation du budget et des moyens en adéquations avec nos missions.

Nous contacter

Co-secrétaires de la branche Biodiversité

Véronique CARACO-GIORDANO

06 69 31 37 36

Veronique.caraco@afbiodiversite.fr

Pascal WANHEM

06 20 99 91 84

wanhem.sne@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3^{ème} étage - La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

[CLIQUER ICI POUR](#)